JOURNEE MINI-STAGE AU CEA LAVAL

Le CFA organise deux journées mini-stage, pour les collégiens (de 4ème ou 3ème) qui envisagent de s'orienter vers les formations en apprentissage.

A cette occasion, les jeunes pourront faire la visite du site (salles de cours et internat au CFA, self, atelier hippique, atelier forge et ferrure), observer des cours pratiques en fonction de l'emploi du temps des formations présentes et dialoguer autour d'une table ronde avec des apprentis.

Pour assister à cette après-midi, il faut renseigner la présente convention avec son collège et son représentant légal en n'oubliant pas de cocher la date choisie.

Afin de faciliter l'organisation, merci de bien vouloir nous renvoyer la convention visée de l'établissement d'origine et du représentant légal 15 JOURS avant la date choisie.

	CONVENTION DE MINI-STAGE
Il est convenu entre :	
	(Etablissement d'origine)
	NOM Prénom du responsable à contacter en cas de besoin :
	~
Et	
	CFA AGRICAMPUS LAVAL 321 Route de St Nazaire - CS 81319
	53013 LAVAL Cede
Agri Campus Laval	☎: 02.43.66.06.91 ₫ cfa.mayenne@educagri.fr
Enseignement public des métiers de la nature et du vivant	(Etablissement d'accueil) que l'élève
NOM LUIV	
	Prénom de l'élève :
Classe actuelle :	<u> </u>
	\file
\wedge	tion par apprentissage envisagée au CFA :
	e découverte à la date et aux horaires notés ci-dessous : (cocher la date choisie)
	ars 2024 de 13h30 à 17h00
OU □ Mardi 19 ma	ars 2024 de 13h30 à 17h00
Pendant son séjour da respecter le règlement d	
Le Principal	La Directrice
·	Nathalie CRABOS
	AUTORISATION PARENTALE
Je soussigné(e)	père 🗖, mère 🗖, tuteur 🗖, autre 🗖à préciser
Responsable de l'élève	(NOM, Prénom)
-	
	mini-stage d'observation au CFA du Lycée Agricampus de Laval, aux dates et heures précisées
ci-dessus.	O
	Le
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Le responsable légal